



dossier

le Sou des écoles

RETOUR SUR ...

le banquet des « anciens », les voeux ...



40

Édito

Un mandat qui s'achève et le dernier édito que je rédige.

Je suis content de finir mais triste et nostalgique de ne pas rester. Je sais, c'est contradictoire. Comme il est contradictoire de dire que j'ai été très heureux de finir mon mandat avec Lorraine et malheureux de ne pas le finir avec Annick. Elles ont un point commun : elles aiment leur commune et lui donnent sans compter.

Le travail de Maire, sous des apparences de simplicité, se complexifie d'années en années : communication, négociation, gestion, procédures, dématérialisation, connaissance des interconnexions avec les communautés de communes, départements, région, état et j'en passe. Votre prochaine maire (ou prochain maire) aura fort à faire. Mais c'est un travail passionnant auquel elle (ou lui) va être confrontée. Ce qui a changé, c'est que beaucoup de compétences sont retirées des communes et transférées, notamment à la communauté de communes. Il faut donc gérer ET la commune ET la communauté de communes ce qui nécessite d'y avoir déjà participé et d'en bien connaître le fonctionnement. La fin du mandat, c'est aussi la fin de ma collaboration avec Cathy. Six ans sans qu'aucune journée ne se passe sans se voir ou se parler, forcément, ça marque.

Cathy, mélange de technicité pointue et de bonne humeur avec une pointe d'acidité gentille pour me rappeler à l'ordre quand c'était nécessaire.

On s'entend très bien : elle est rangée, je suis bordélique, elle est carrée, je suis ovale, elle est précise, je suis faussement à peu près. Cela étant, elle arrive maintenant à laisser la place «des cotes mal taillées» quand on ne peut pas faire autrement.

Cathy, confidente de mes états d'âme communaux tant je sais qu'elle est discrète et ce n'est pas une petite qualité quand on est secrétaire de mairie. (le terme de secrétaire de mairie est d'ailleurs assez réducteur ; compte-tenu de son travail, on devrait plutôt parler de directrice de mairie).

Cathy, qui place au-dessus de tout le service public : en six ans, je ne l'ai jamais vu arriver sans 5 minutes d'avance et repartir sans 10 minutes de retard et qui sauf coma dépassé, ne s'absenterait pas un jour d'ouverture au public.

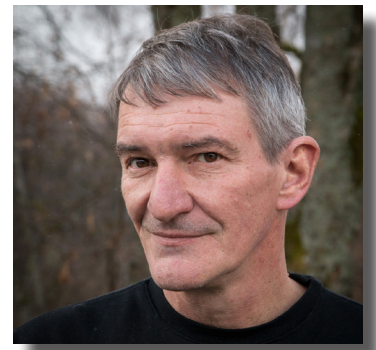
J'ai d'ailleurs une anecdote : elle devait être absente un jour d'ouverture au public (une formation) et elle me demande si je peux la remplacer. J'avais jour là des obligations mais je lui ai dit que «oui» (je savais que si je disais non, elle ne partirait pas à sa formation). Le jour venu, je suis passé à la mairie et j'ai mis une affiche «fermeture exceptionnelle». Le problème : elle s'en est aperçue. Qu'est-ce j'ai pris ...

Cathy, qui comme nous tous, a des bons et des mauvais jours parce que mal dormi, problèmes familiaux, de santé ou autres : et pourtant je ne l'ai jamais vu autrement que de bonne humeur et à 100% à son travail.

Cathy qui m'a sauvé sur des rendez-vous que j'avais oubliés, sur des ordres du jour où j'étais largué, sur ...

Cathy, pour ces six années, merci.

Michel Florimond



Michel FLORIMOND
Maire de Chausseterre



L'équipe :

Annick Treille
Anne-Marie Grissolange
Catherine Georges
Pascale Charret
Michel Girin
Lorraine Roux

Directeur de publication :

Michel Florimond

Conception :

Lorraine Roux & Michel Girin

Impression :

commune de Chausseterre

Crédits photos :

équipe de rédaction et photos libres

Horaires d'ouverture
du secrétariat

Lundi, Mardi & Jeudi :

13h30 – 17h

Samedi : 9h – 12h

tél. 04 77 65 10 31

mairie@chausseterre.fr

Sivom des Bois Noirs :

04 77 62 98 78

CC Pays d'Urfé :

04 77 65 12 24

CONSEIL MUNICIPAL

Voirie 2020

La commission voirie a fait part de son évaluation des travaux prioritaires pour l'année 2020, à savoir l'accès à Roure (côté Croix de Tour) et le village de Roure ; la montée de Chancelier vers Tabarit.

Il s'avère que les devis de ces travaux (35 330 et 8 656 € HT) dépassent l'enveloppe qui nous est attribuée au niveau de la Communauté de communes avec la participation du Département (30 000 €). Un arbitrage devra être fait.

Ecole

Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre du projet Tolstoï. Un travail important est lancé pour organiser un voyage à Paris pour les élèves de CM de notre RPI, de Crémeaux, St Just en Chevalet, Chérier et du RPI de St Priest la Prugne / La Tuilière. La participation des communes est de 50 € par enfant domicilié.

La projection sur les effectifs du RPI est inquiétante à court terme.

Cantines

La tarification des repas de la cantine a été révisée pour l'année 2019-2020.

Le prix du repas est fixé à 6,50 € à Chausseterre.

La participation des parents est de 3,37 € et la participation des communes de Champoly et des Salles est de 3,13 € pour les enfants domiciliés chez eux.

Depuis le 1er novembre, nous sommes dans l'obligation de proposer un menu végétarien par semaine aux enfants qui déjeunent à la cantine.

Subventions

Nous avons renouvelé notre soutien au service « Relais transport » assuré par le Secours catholique, Emmaüs et la Croix rouge. Celui-ci permet, grâce à un réseau de bénévoles, aux habitants du Pays d'Urfé de se déplacer à faible coût. Une subvention de 100 € leur a été attribuée.

Une subvention de 100 € a été également accordée à l'association ADMR.

Une subvention de 1500 € est accordée au Comité des fêtes, elle correspond en partie aux frais liés au feu d'artifice du 14 juillet.

Comité des fêtes

Le local de rangement à côté des vestiaires, à la salle des fêtes, est attribué au Comité des fêtes.

Lame de déneigement

Comme nous l'évoquions dans le précédent numéro, la demande de subvention que nous avons adressée au Département a été validée. Nous avons donc fait l'acquisition d'une lame de déneigement en remplacement de l'étrave vieillissante, sans surcoût par rapport aux travaux qui avaient été chiffrés pour celle-ci.

Adap

Conformément aux obligations que nous avons en matière d'accessibilité, nous avons profité des vacances de la Toussaint pour réaliser des travaux à l'école : modification des sanitaires (plomberie et électricité), remplacement de deux portes d'accès, et travaux de finition.

Une place de parking spécifique a également été réalisée à l'arrière de la mairie.

Le programme de travaux est planifié sur 3 ans, jusqu'en 2021. Nous avons sollicité une subvention du Département pour ce dossier.

Eau

Les travaux réalisés au Bois St Pierre, nous ont permis de maintenir un niveau suffisant des réservoirs en 2019, malgré quelques périodes de tension pendant l'été.

Adressage

Après le travail d'élaboration de la base de données « adresse », il convenait de faire aboutir ce dossier jusqu'à la remise des plaques d'adresse. Conformément au vote participatif organisé lors des vœux 2019, des plaques bordeaux ont été réalisées et commandées.

Cimetière

L'entreprise Demos TP a réalisé les allées dans le nouveau cimetière.

CCAS

Le CCAS a été sollicité pour une avance de frais remboursable de 500 €. Les membres du CCAS ont donné un avis positif. Celui-ci a été confirmé en conseil municipal.

Cette année, 45 personnes étaient réunies au banquet des anciens, et nous avons distribué en parallèle 25 colis.

Maison de santé

Les échanges en conseil communautaire au sujet de la maison de santé sont dans une impasse. Les professionnels de santé ont bénéficié d'un loyer forfaitaire (minoré) sur une période de trois ans pour faciliter leur installation. Le retour programmé aux loyers à taux plein mi-2019 a généré des tensions et des débits d'une partie des professionnels. Nous devrions entamer désormais une phase de médiation afin de rechercher de nouvelles solutions.

ADRESSAGE

Le dossier adressage est désormais finalisé. Les plaques d'adresses ont été commandées en fin d'année. Elles sont à votre disposition à la mairie.

La plaque d'adresse doit être mise en place de façon à être visible depuis la voie d'accès concernée. Les consignes de pose vous sont remises en même temps que la plaque.

La première plaque est fournie par la commune. L'entretien et le renouvellement sont à la charge du propriétaire ou de l'occupant.



ISOLATION A 1 EURO

La CAPEB (chambre de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) de la Loire alerte sur les abus, malfaçons et harcèlements autour des travaux d'isolation à 1 euro.

Elle a mis en place un numéro de téléphone : **04 77 92 11 32** pour recueillir les témoignages des particuliers.

Elle rappelle les bonnes pratiques avant d'engager des travaux : demander au préalable plusieurs devis, vérifier l'identité et les qualifications (RGE) de l'entreprise, etc.

COMPTAGE DE LIEVRES

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire nous informe que la campagne annuelle de comptage de lièvres aura lieu sur la commune durant la semaine du 16 au 20 mars 2020.

Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de 20 heures, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux.

Celles-ci sont organisées sous la responsabilité du service technique de la fédération des chasseurs de la Loire.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales seront organisées les 15 et 22 mars prochains.

L'inscription sur les listes électorales est encore possible jusqu'au 7 février 2020.

Cette date peut être repoussée dans certaines situations particulières (jeune atteignant les 18 ans avant le 5 mars, déménagement, etc.).

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

VOEUX 2020

Plus de 80 personnes étaient réunies à la salle des fêtes le 12 janvier 2020 pour la dernière présentation des voeux de Michel Florimond et de son équipe.

Après un discours rappelant les enjeux et les réalisations de l'année 2019, nous avons partagé un apéritif dînatoire préparé par Yvan Cognasse.

Un moment de convivialité et une bonne occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants.





ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place des nouvelles modalités de collecte (mise à disposition de bacs individuels et diminution de la fréquence de collecte), la production globale de déchets a continué d'augmenter sur le Pays d'Urfé. Mais grâce à ces changements, on recycle plus.

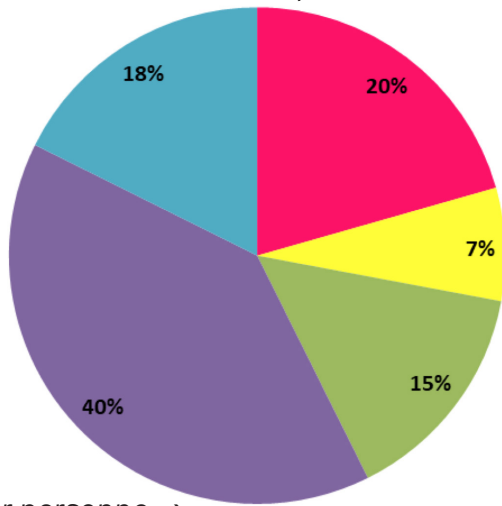
Le tri sélectif a ainsi augmenté de 26 tonnes, et la déchèterie a accueilli 345 tonnes supplémentaires de déchets.

Résultat : entre 2017 et aujourd'hui, les déchets enfouis ont diminué de 190 tonnes, soit 16% !

En 2017, un habitant du Pays d'Urfé produisait en moyenne 180 kg de déchets ménagers par an, contre 130 kg actuellement.

Le coût de l'enfouissement augmentant chaque année, cette diminution des tonnages permet de maîtriser la hausse des coûts.

Décomposition du coût de la part :



68 € par personne =>

- Collecte des OM (20%) : 14 €
- Collecte du tri sélectif (7%) : 5 €
- Déchèterie (15%) : 10 €
- Traitement des déchets (40%) : 27 €
- Frais de gestion (18%) : 12 €

JANVIER 2020, LE TRI SE SIMPLIFIE

Une nouveauté va permettre d'accentuer encore ces efforts : à partir de janvier 2020, le tri sera étendu à l'ensemble des emballages.

Grâce à de nouvelles solutions techniques, il est en effet possible aujourd'hui de trier et de valoriser plus. Aussi, pour améliorer le recyclage des déchets et simplifier le tri au quotidien, désormais, tous les emballages ménagers se recycleront sans exception. Il sera possible de déposer dans la colonne de tri « emballages » (signalétique jaune) :

- Tous les emballages en plastique y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets et films avec les bouteilles et flacons en plastique

- Tous les emballages en métal
- Tous les emballages ménagers en carton, les briques alimentaires,...

Cette extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques devrait être généralisée en France à l'horizon 2022.

Pour prendre en compte ces évolutions, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé a décidé de réaliser de nouveaux investissements pour renforcer les Points d'Apport Volontaire. Un nouveau conteneur pour les emballages a été livré à Chausseterre.

LE CONTENU DE NOS POUBELLES

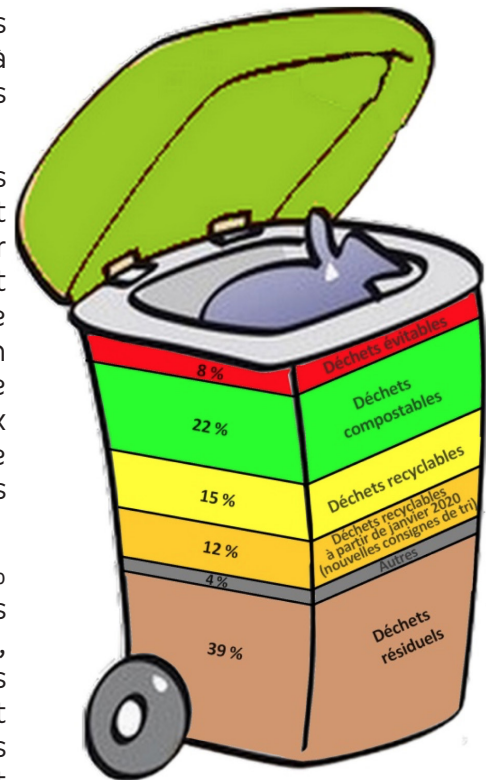
Un travail de caractérisation des poubelles collectées sur le Pays d'Urfé permet de connaître la répartition des déchets qui les composent.

Seuls 39% des déchets sont bien à leur place dans les poubelles.

8% sont des déchets qui pourraient être évités par un changement d'habitudes de consommation (publicité reçue dans les boîtes aux lettres, nourriture périmée encore sous emballage, etc.).

Le reste (22% de déchets compostables, 15% de déchets recyclables, et 22% de déchets nouvellement compostables) ne devrait plus se trouver dans les bacs.

Ces déchets peuvent être valorisés : épiluchures qui pourraient être compostées, emballage qui n'a pas été trié, objet en métal non déposé à la déchèterie, ...



PRODUIRE MOINS DE DECHETS

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La prochaine étape est donc maintenant de réduire la production de déchets, en consommant différemment et en supprimant des poubelles les biodéchets, qui représentent un quart de ce qui est jeté !

LE SOU DES ECOLES REPREND SON CARTABLE

A l'issue de l'assemblée générale, le bureau a été modifié suite aux démissions de Delphine Loron Travard, Patricia Pend et Ophélie Derail. Nous tenions à les remercier toutes les 3, pour leur travail actif au sein du Sou des écoles pendant de nombreuses années.

Actuellement, le bureau est composé de :

- ° Nadège Duroux et Charlène Pelisson, co-présidente
- ° Julie Félix, trésorière
- ° Cécile Butin, trésorière adjointe
- ° Sylvie Butin, secrétaire
- ° Caroline Chaux, secrétaire adjointe

Nous vous rappelons que le bureau du Sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly - Chausseterre - Les Salles, et c'est pourquoi nous tenions à souligner une implication des parents de chaque commune du RPI.

L'année 2019 a connu une richesse d'évènements afin de réduire la participation financière des familles lors de sorties et projets pédagogiques : vente de cakes, torchons personnalisés, stand au marché de Noël de Champoly, loto, repas et bourse aux jouets.

Les élèves de Les Salles ont visité la volerie du Forez, ont

participé à une après midi avec les résidents du foyer Le Collège, une séance de cinéma à Noirétable, un spectacle au casino de Noirétable et une visite du musée Déchelette à Roanne.

Les classes de Champoly et Chausseterre n'ont malheureusement pas pu accomplir le cycle piscine car l'établissement qui les accueillait précédemment est fermé.

L'ensemble du Sou des écoles ainsi que les enseignants s'activent afin de trouver un site qui pourrait accueillir les élèves pour le cycle piscine de l'année scolaire 2019-2020.

Les élèves de Champoly et Chausseterre ont participé également à un spectacle au casino de Noirétable, une séance de cinéma à Noirétable, une exposition sur la guerre à Crémeaux ainsi qu'une visite du musée Déchelette à Roanne.

Pour clôturer l'année scolaire, l'ensemble des élèves et le corps enseignant se sont retrouvés au plan d'eau de La Plagnette pour partager un pique nique tiré du sac et une après midi jeux. Trajet à pied pour tous, les petits comme les grands ... Bravo à tous, vous avez été courageux.

Comme vous pouvez le constater, le Sou des écoles s'active pour maintenir notre RPI. Car rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait.

Alors que deviendraient nos 3

villages sans école ???

Et bien ils deviendraient 3 villages sans vie, 3 villages tristes à cause de la fermeture du RPI, 3 villages « morts ». Aujourd'hui c'est grâce à votre respect pour notre ruralité que nous accueillons 75 élèves soit 50 familles.

Nous insistons sur l'importance de notre RPI au sein de nos 3 communes.

Même si l'effectif reste approximativement stable (79 élèves en 2018-2019 contre 75 en 2019-2020), nous nous inquiétons sur l'avenir de nos 3 écoles. Si l'effectif continue de régresser, notre RPI risquerait d'être menacé par la fermeture de classe et donc d'une école.

Et perdre une école dans un petit village rural comme le nôtre, cela signifierait de perdre un sens à la vie du village.

Notre RPI fonctionne et fonctionne bien car tous les moyens sont mis en place pour un service optimal dans les 3 communes.

Un service de ramassage scolaire dessert les 3 écoles. Notons que 2 agents municipaux accompagnent nos enfants dans chacun des transports. Une méthode rassurante pour nous en tant que parents, car ce dispositif n'est pas toujours effectué dans les autres communes du canton.

Les élèves de maternelle sont scolarisés à l'école de Les Salles, les CP, CE1 et CE2 à Chausseterre et les CM1, CM2 à Champoly.

Chaque mairie a mis en place une garderie le matin et le soir.
Les Salles : 7h00 / 18h00
Chausseterre : 7h15 / 17h30
Champoly : 7h30 / 18h00.
Pour les parents intéressés, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Parlons de la cantine de Chausseterre, un service de restaura-





tion est proposé tous les jours d'école par l'auberge de Chausseterre. Une employée municipale accompagne les enfants à la cantine et se charge de la surveillance pendant les repas.

A l'école de Les Salles, le service de cantine est assuré par le restaurant « Le Relais d'Urfé » de St Marcel d'Urfé qui livre les repas quotidiennement à la cantine. Deux employées municipales assurent les fonctions d'accompagnement, d'aide et de surveillance auprès des plus jeunes enfants.

Enfin à la cantine de Champoly, le temps de déjeuner est assuré par 3 agents municipaux, qui servent les repas préparés par « Le Relais d'Urfé ».

Notons que la participation financière des familles a été approuvée par les 3 municipalités afin de proposer un tarif identique aux 3 écoles.

Nos projets pour 2020 sont divers et variés : vente de cakes, calendriers personnalisés, repas du marché de Noël à Champoly, voyage découverte à Paris pour les classes de CM1 et CM2, loto.

Nous profitons également pour vous présenter succinctement

le projet du voyage découverte à Paris.

« Nous sommes 88 élèves, 5 enseignants, 5 Sous des écoles d'une zone rurale de La Loire. Chaque élève de CM1 et CM2 étudie dans une école différente, dans le secteur de St Just en Chevalet.

Nous, nous sommes 24 élèves du RPI de Chausseterre - Champoly - Les Salles et nous souhaitons réaliser un projet tout au long de l'année sur le thème de la citoyenneté.

Ce parcours citoyen va nous permettre d'étudier les institutions françaises à différentes échelles ; de la commune à l'Assemblée Nationale.

Nous rencontrerons le maire de notre commune, le Conseiller Départemental ainsi que la députée de notre secteur.

Nous participerons à l'action « Parlement des enfants », il s'agit de rédiger une proposition de loi suite à une discussion qui doit nous apprendre ce qu'est un débat démocratique.

Nous avons besoin de vous pour financer ce magnifique projet porté par nos enseignants et par nos Sous des écoles qui s'activent afin de trouver des finan-

cements pour réduire la charge financière des familles pour le voyage à Paris.

Le coût total du voyage pour 4 jours 3 nuits est de 29 440 €, soit 320 € /élève.

Aujourd'hui, la trousse à projets a atteint le seuil minimum de collecte et va permettre de réduire le coût financier pour l'ensemble des élèves participant au projet. Merci aux nombreux et généreux donateurs.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses le Samedi 14 Mars 2020, à la salle des fêtes de Les Salles pour notre incontournable loto.

Pour conclure, l'ensemble du Sou des écoles remercie les parents qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI, ainsi que les équipes enseignantes et les 3 municipalités qui apportent leur soutien constamment. Alors tout simplement merci pour les 75 élèves du RPI, merci pour nos enfants....

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

Le bureau du sou des écoles du RPI Champoly - Chausseterre - Les Salles

> **Classes en 9 et classes en 4**

Le rendez-vous était donné le 12 octobre.
Un beau rassemblement avec 44 classards et plus de 90 convives.
La manifestation a été organisée sous l'impulsion de Caroline Chaux.



> **Remise des prix des maisons fleuries**

Monique Georges et Roger Legrand remportent cette année les premiers prix.
Le concours 2019 a enregistré 12 participants.
Le jury composé de Christelle Laurent, Danielle Mallaret, Monique Goutorbe et Annick Treille a une nouvelle fois fait preuve de grande rigueur.



> **Commémoration du 11 novembre**

Le rassemblement pour la commémoration du 11 novembre a été suivi d'un verre de l'amitié, en présence des membres de la FNACA, d'une partie des élus et des habitants.



> **Banquet du CCAS**

Le rendez-vous fixé au dernier dimanche de novembre a été un beau succès avec 45 convives autour d'un copieux repas préparé par Yvan Cognasse. Un beau moment de partage également avec Daniel Thévenoux. Et une petite nouveauté cette année avec un studio photo réalisé par Objectif Sarman. Une photo a été offerte à chaque participant.



> **Concours de belote**

Les membres de l'association Rencontres et Loisirs ont renoué avec le concours de belote. Salle comble pour cette première manifestation avec 60 doublettes.



> COMITE DES FETES

Retour sur la fête 2019

Le comité des fêtes a organisé la fête du village le 13 et 14 juillet.

A date exceptionnelle, programme exceptionnel. Le 13 juillet un concert de Wazoo a eu lieu au plan d'eau. Ce fut un grand succès avec des chansons locales et entraînantes. Il a été suivi par un bal animé par DNA sono qui a mis le « feu » en plein air. Un grand merci à tous les bénévoles et aux membres du comité qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Le 14 juillet fût plus traditionnel avec le concours de pétanque, la soupe aux choux, le bal animé par Laser Dance et le feu d'artifice délocalisé compte tenu de la météo.

Retour sur le 10 novembre 2019

Notre traditionnel repas « moules-frites » a rencontré un énorme succès avec presque 250 repas servis. Nous nous excusons auprès des personnes qui n'ont pas pu être servies. Nous tenons à remercier toutes les participants qui ont permis à cette soirée d'avoir lieu, que ce soit les membres du comité, les bénévoles mais aussi et surtout vous qui êtes venus vous amuser, consommer... Enfin un grand merci à DNA Sono qui a mis une ambiance de folie.

Les événements de 2020 :

- Le samedi 28 mars, la troupe de théâtre de Noirétable viendra faire son premier show à la salle des fêtes.
- Le comité a également pour projet d'organiser une tripe/beef en début d'année. Mais quelques réunions sont à prévoir afin de réaliser ce « petit » projet
- La fête 2020 qui aura lieu le samedi 11, le dimanche 12 et le mardi 14 juillet avec de nouvelles aventures et surprises.
- Enfin, le 10 novembre 2020, pour le traditionnel « moules-frites »



Crédit photo : Didier Therias

> LA BIBLIOTHEQUE

En parallèle de l'après-jeu fixé le 1er mardi après-midi de chaque mois, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé deux séances les dimanches 17 novembre et 12 janvier. Les petits et les grands se réunissent chaque fois avec grand plaisir.

Comme chaque année, nous avons également décoré le sapin du village avec les enfants le 11 décembre dernier. Chacun y a mis une grande attention.

Les prochains rendez-vous :

Permanences de 10 à 12h tous les samedis.
Jeux le 1er mardi de chaque mois à partir de 14h.
Carnaval le 25 février après-midi.

Pour mémoire, la Médiathèque propose des ressources en ligne (films, documentaires, musique, livres, formations, jeux, presse, etc.) accessibles gratuitement sur simple demande.



> ESPACE VTT DES BOIS NOIRS

524 vététistes pour la 18ème **BOIS NOIRS OXYGENE**, le 30 juin dernier.

Avec l'alerte à la canicule, les organisateurs ont repensé tous les circuits la semaine précédente pour proposer plusieurs solutions à tous les vététistes quel que soit le parcours choisi pour réduire la distance en cas de fatigue ou de coup de chaud.

6 parcours de randonnée de 10km à 100km ainsi qu'un circuit d'ENDURO avec 7 spéciales réparties sur un parcours de 40km.

Toutes les personnes positionnées sur les ravitaillements se sont employées pour qu'il ne manque jamais d'eau pour tous les vététistes. Plus de 1100 litres d'eau ont été distribués sur l'ensemble de la journée.

Le dernier dimanche de juin est maintenant une date incontournable parmi les événements sportifs de la région. La BNO, labellisée RANDOS D'OR pour la 6ème année consécutive a accueilli des sportifs venus de plus de 27 départements de France.

Il a fallu mobiliser 78 bénévoles pour que cette journée soit une réussite. Rendez-vous le 28 juin 2020 pour la prochaine édition qui se déroulera au départ de la commune de ST REMY sur DUROLE.

Extension de l'Espace VTT en 2020

- 1) Base de Loisirs d'ILOA
- 2) La Loge des Gardes et la Verrerie
- 3) Chalmazel, le col de la Loge et Le Col du Béal

Une fois ce travail terminé, il faudra changer les panoramiques des 30 points de départ de l'Espace et lancer la création d'un nouveau Topo -Guide. L'Espace proposera 60 circuits pour tous niveaux avec plus de 1300 km de chemins labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.



Belle réussite pour la première édition de Tous chez Nature ô potager organisée en septembre dernier par Dimitri Monat. Plusieurs centaines de personnes ont visité sur son exploitation et participé aux différents ateliers proposés.

VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Dans l'une des plus vieilles forêts d'Europe, le VTT Club des Bois Noirs a trouvé son terrain de jeu idéal qui passionne tous ses membres.

Créé depuis 1991, nous comptons aujourd'hui plus de 40 licenciés dont de nombreux jeunes.

Nous roulons habituellement ensemble tous les dimanches matin.

ECOLE VTT

L'école VTT du club des Bois Noirs existe depuis 2002. Elle est composée de 4 moniteurs diplômés bénévoles et 17 enfants de 7 à 16 ans.

Nous organisons des sorties accompagnées sous forme de groupes de niveaux tous les samedis après-midi. Plusieurs ateliers sont mis en place en cours de saison : randonnée, descente VTT, trial, sécurité routière, orientation.

Renseignements / infos : www.boisnoirs.fr

Pour cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe tous nos vœux de bonheur et de réussite.

Alain Chapot et Pascal Montraynaud



Le 8 juin dernier avait lieu la première fête des voisins des hauts de Chausseterre, regroupant les hameaux de Martignon, Gateau, la Péa, Cornet et Chateaugailard. Un nouveau rendez-vous est dorénavant déjà pris pour 2020.

L'AUBERGE

Des nouveaux statuts pour cette nouvelle année, avec la création de l'EURL Auberge de Chausseterre.

Organisation de soirées culinaires et musicales

Soirée choucroute, le 31 janvier
Saint Valentin, le 14 février
Soirée burger, le 13 mars
Soirée paella, le 17 avril
Soirée moules-frites, le 15 mai
Soirée kebab, le 12 juin
Matinée tripe pour la fête du village

Nouveau service

L'Auberge proposera à partir du 1er mai des VTT à assistance électrique en location.

Tarif : 15€ pour 2 heures, 25€ pour 4 heures et 50€ la journée.

Ouverture / pizzas / point retrait

Pas de changement pour le reste.
L'Auberge est fermée les samedis, sauf sur réservation pour les groupes.
Les rendez-vous pizzas se poursuivent les mardis, vendredis et dimanches.
Et toujours le point retrait d'argent pour les clients du Crédit Agricole.

AUBERGE DE CHAUSSETERRE

04 77 62 89 94

www.chausseterre.fr/auberge
facebook.com/aubergedechausseterre



CHAUSSETERRE AUTREFOIS ... QUIZZ

Un peu de recherche !

Trouvez les noms de famille d'après les sobriquets (ou surnoms) cités ci-dessous :

Le Bourg :
- chez le Tchou
- chez Péchaud
- chez Casino

Le Taillis :
- chez la Ficelle
- chez Luye
- chez Mouchon

Moussé :
- chez Guillot
- chez Goteito

Croix du Pommier :
- chez Belton

Grotte du Bois :
- chez Tintin

La suite au prochain numéro,
Réponses page 12

Sobriquet

Jean Goutorbe



PROCHAINEMENT

15 février : soirée concours de belote de l'ASCLS à la salle des fêtes de Chausseterre

25 février : après-midi Carnaval avec les enfants, organisé par les bénévoles de la Bibliothèque

7 mars : opération Loire Propre, rendez-vous à 8h30 à la salle des fêtes



14 mars : soirée Loto Sou des écoles à la salle des fêtes de Les Salles

28 mars : soirée théâtre organisée par le comité des fêtes à la salle des fêtes de Chausseterre

10 mai : 3ème bourse aux jouets, du Sou des écoles, à la salle des fêtes de Champoly avec repas à 12h

12 juin : fête de l'école à la salle des fêtes de Les Salles

27 et 28 juin : Rando VTT « Bois Noirs Oxygène ! » au plan d'eau de St Rémy sur Durolle



Réponses du quizz page 11

chez le Tchou = Côte (aujourd'hui Charret)
 chez Péchaud = Penel
 chez Casino = Butin
 chez Ficelle = Gardette (aujourd'hui Annette Roux)
 chez Luye = Goutille (aujourd'hui Mathieu Florimond)

chez Mouchon = Georges (aujourd'hui Goutorbe)
 chez Guillot = Petibout
 chez Goteito = Prost (aujourd'hui Jean Roux)
 chez Belton = Gardette (aujourd'hui Philippe Gardette)
 chez Tintin = Gardette (aujourd'hui Dumontet)

ETAT CIVIL

Inhumation

Roland GIRIN

décédé à Clermont-Ferrand
 le 17 juillet 2019

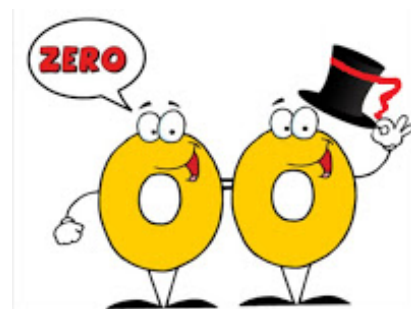
Colette CHAUX

le 25 janvier 2020
 décédée à Roanne

CLASSES EN 0

Une première réunion était organisée dimanche 2 février.

Les classards sont invités à prendre contact avec Catherine Georges pour plus d'informations.



www.chausseterre.fr
 facebook.com/chausseterre
 twitter.com/chausseterre42
 instagram.com/chausseterre

Horaires d'ouverture du secrétariat
 Lundi, Mardi & Jeudi : 13h30 – 17h et Samedi : 9h – 12h
 tél. 04 77 65 10 31
 mairie@chausseterre.fr

